

**Année Universitaire 2016-2017**  
**Licence 3 STAPS spécialité Management du sport**  
Session normale Avril 2017 – 2 heures  
**SLAPM6EM – Identifier les acteurs et leur fonctionnement**  
S.Rapha et B.Grosjean

Calculatrice autorisée  
Vous répondrez aux sujets sur **DEUX** copies séparées.

**Sujet S.RAPHA**  
**Droit applicable aux établissements d'activités physiques et sportives (10 points)**

**Cas pratique n°1 :** Un de vos amis titulaire d'une licence informatique et par ailleurs passionné de sport, souhaite créer un site internet destiné à fournir à des clients des plans d'entraînement.

*Il vous sollicite aux fins de savoir, s'il est nécessaire (d'un point de vue juridique) de disposer de qualifications dans le champ sportif pour dispenser cette prestation à titre onéreux.*

**Cas pratique n°2 :** Vous êtes directeur administratif au sein d'un club sportif professionnel. Une des vedettes de l'équipe vous demande conseil.

*Peut-elle obtenir d'un quotidien sportif national une indemnisation pour avoir utilisé son image sans son consentement, afin d'illustrer un article relatif aux excellentes performances du club dans la cadre du championnat ?*

**Cas pratique n°3 :** Vous êtes directeur administratif au sein d'un club sportif professionnel. Le responsable de la boutique du club, est particulièrement heureux de vous faire part de l'achat d'un ballon « collector » pour la somme de 800€. Avec une certaine ironie, il vous garantie une très large marge bénéficiaire à la revente et vous narre les conditions de son achat: « *Jamais une négociation commerciale n'a été aussi facile. Le gamin est entré dans la boutique et m'a dit "je rêve de m'acheter la dernière console de jeux, voici le ballon que mon grand père m'a offert l'année dernière pour mes 11 ans, combien m'en proposez-vous ?" »* Pourquoi cette annonce, vous plonge t'elle dans une certaine torpeur?

**Sujet B.GROSJEAN**  
**Analyse financière (10 points)**

La société « L3Mana » est de création récente : elle a 4 ans d'existence. Son activité est commerciale, l'offre est constituée de produits sportifs en lien avec la montagne. Elle bénéficie d'un magasin de 150 m<sup>2</sup> situé à La Plagne. Après des débuts encourageants, son activité semble en perte de vitesse depuis plusieurs mois, la direction de la société souhaite donc effectuer un diagnostic financier pour envisager des perspectives d'avenir.

Vous disposez à cet effet des comptes de résultats des exercices N-1 et N (page 3).

Informations annexes :

- Taux de marge commerciale du secteur : 43 %

**Questions :**

1. Quelle est la nature de l'activité de cette société ? Justifiez votre réponse (1 point).
2. Calculez les soldes intermédiaires de gestion (SIG) pour les exercices N et N-1 (5 points).
3. Quel est le taux de croissance du chiffre d'affaires ? Que peut-on en déduire ? (1 point).
4. Calculez le taux de marge commerciale pour les exercices N et N-1. Commentez l'évolution de cet indicateur et comparez-le au chiffre du secteur. Que peut-on en conclure ? (1 point).
5. Effectuez l'analyse des soldes intermédiaires de gestion (2 points).

PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1	PRODUITS ET CHARGES (Hors taxes)	Exercice N	Exercice N-1
<b>Produits d'exploitation :</b>					
Ventes de marchandises.....	635 000	680 000	Reprises sur dépréc. et prov. transferts de charges.....		
Production vendue (biens et services).....			Différences positives de change.....		
Montant net du chiffre d'affaires.....	635 000	680 000	Produits nets sur cessions de VM/FP.....	2 500	2 400
			<b>Total V.....</b>		
Productions stockées.....			<b>Charges financières :</b>		
Productions immobilisées.....			Dotations aux amort., dépréciations, provisions.....	1 000	11 000
Subventions d'exploitation.....	3 300	3 100	Intérêts et charges assimilés.....	8 000	11 000
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charge (1).....	1 500	1 600	Différences négatives de change.....		
Autres produits.....	850	850	Charges nettes sur cessions de VM/FP.....		
<b>Total I.....</b>	640 650	688 550	<b>Total VI.....</b>	9 000	11 000
<b>Charges d'exploitation :</b>			<b>2. Résultat financier (VI-V).....</b>	(6 500)	(8 600)
Achats de marchandises.....	340 000	330 000	<b>3. Résultat courant avant impôts.....</b>	XXXX	XXXX
Variation de stocks.....	(33 500)	14 500	<b>Produits exceptionnels :</b>		
Achats de matières premières et autres appro.....			Sur opérations de gestion.....	1 500	2 000
Variation de stocks.....			Sur opérations en capital.....	12 000	
Autres achats et charges externes.....	135 000	110 000	Reprises sur dépréc. et prov. transferts de charges.....		
Impôts, taxes et versements assimilés.....	8 000	8 500	<b>Total VII.....</b>	13 500	2 000
Salaires et traitements.....	90 000	86 000	<b>Charges exceptionnelles</b>		
Charges sociales.....	30 000	24 000	Sur opérations de gestion.....	3 000	2 500
Dotations aux amortissements et dépréciations.....			Sur opérations en capital.....	10 000	
Sur immobilisations (dot aux amortissements).....	8 500	6 250	Dotations aux amort., dépréciations, provisions.....	5 000	
Sur immobilisations (dot aux dépréciations).....			<b>Total VIII.....</b>	18 000	2 500
Sur actif circulant (dot aux dépréciations).....	800		<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII).....</b>	XXXX	XXXX
Dotations aux provisions.....			<b>Participation des salariés aux résultats</b>		
Autres charges.....	1 500	1 000	Impôts sur les bénéfices.....	14 800	26 800
<b>Total II.....</b>	580 300	586 250	<b>Total des produits.....</b>	656 650	689 950
<b>1. Résultat d'exploitation (I-II).....</b>	XXXX	XXXX	<b>Total des charges.....</b>	622 100	622 550
<b>Produits financiers :</b>			<b>BENEFICE OU PERILE.....</b>	34 550	67 400
De participation.....			(3) Produit des cessions d'éléments d'actif.....	12 000	0
D'autres VM et créances de l'actif immobilisé.....			(4) Valeur comptable des éléments d'actif cédés.....	10 000	0
Autres intérêts et produits assimilés.....	2 500	2 400			
(1) Transferts de charge.....	500	0			

**Année Universitaire 2016-2017**  
**Licence 3 STAPS spécialité Management du sport**

Session normale Avril 2017

**SLAPM6FM**  
**Collaborer et communiquer 6**  
Gestion des ressources humaines - Stratégie  
**2 heures**

Aucun document, ni matériel, n'est autorisé  
(Sujets proposés par Stéphane RAPHA- Nathalie SIMORRE / Nathalie DEL-VECCHIO)

**Vous répondrez aux sujets sur DEUX copies séparées.**

**Sujet de Stéphane RAPHA et Nathalie SIMORRE**  
**Gestion des ressources humaines (10 points)**

Vous êtes directeur(rice) administratif(ve) et financier(e) d'un club sportif professionnel, et devez procéder au recrutement d'un responsable de la communication.

A votre grande surprise, le Président s'invite (s'impose) le jour des entretiens.

Connaissant son caractère sexiste, homophobe, raciste et inquisitorial, adressez lui (avec tact et pédagogie) quelques recommandations, afin que les entretiens d'embauche n'encourent pas la critique voire la censure.

**Sujet de Nathalie DEL VECCHIO**  
**Stratégie (10 points)**

A partir de l'article joint, d'illustrations tirées de l'actualité et de vos connaissances, vous traiterez la question ci-dessous.

**Dans quelle mesure les parties prenantes (internes et externes) peuvent-elles influencer les choix stratégiques d'une organisation sportive ?**

**Article : La stratégie du chaos**

*Sud Ouest, mercredi 15 mars 2017, Julien Duby*

**FUSION** Les joueurs du Stade Français, opposés dans leur majorité à la fusion avec le Racing 92, ont décidé de se mettre en grève

Une première dans le rugby pro, plutôt soutenue par la FFR...

Une équipe du Top 14 en grève, c'est du jamais vu. Et depuis le préavis déposé hier en fin de journée par les joueurs du Stade Français, c'est une menace réelle qui plane sur le championnat de France.

Samedi en effet, les joueurs parisiens doivent se rendre à Castres, pour la 21e journée. Réunis autour de leur vice-capitaine et leader " syndical " Pascal Papé, ils ont choisi de ne pas se rendre dans le Tarn. Ils ont également décidé de ne plus s'entraîner. S'ils mettent leur menace à exécution jusqu'au bout, le Top 14 entrera dans une zone de chaos totalement inédite.

Une grève, et donc un forfait samedi, pénaliserait en effet le Stade Français de 2 points au classement et offrirait 5 points sur tapis vert au CO (un forfait général est prévu par le règlement après trois forfaits). Une grosse atteinte à l'équité du championnat en perspective.

### Équité menacée

Hier soir, la détermination des joueurs semblait totale à la sortie d'une réunion de deux heures au stade Jean-Bouin, à laquelle avaient pris part Robins Tchale-Watchou, le président du syndicat des joueurs Provale, ainsi que Serge Simon, vice-président de la Fédération, venu apporter son soutien total, aux grévistes.

Pour Robins Tchale-Watchou, la grève n'avait rien d'une menace en l'air. " Les joueurs ont exercé leur droit syndical et ont adressé à leur employeur un préavis illimité, leur seul moyen d'exprimer leur désaccord. Ils ont décidé seuls. Ils se battent avec leur coeur, leur passion, parce que tout cela concerne leur avenir. Ils vont se donner les moyens de réussir. Ils ne joueront pas samedi et si cela doit durer encore un mois, cela durera encore un mois. Et le cas échéant jusqu'à la dernière journée du Top 14, le week-end du 6 mai. Et s'il n'y a pas de match, il n'y a pas de championnat ". Tchale-Watchou invitait donc la LNR à " réagir, en tant qu'organisateur de la compétition et garant de son équité ", ce qu'elle n'avait pas fait hier soir...

### Le combat FFR - LNR

Une chose semblait en revanche certaine : les joueurs ne seront pas calmés dans leur détermination à semer la zizanie dans le rugby français par Bernard Laporte et Serge Simon. Lancés en pleine guerre à mort contre la Ligue Nationale de Rugby, le président et le vice-président de la FFR sont particulièrement présents sur le dossier, qui leur offre une occasion de reprendre un peu plus encore le contrôle du rugby français en venant se mêler d'un dossier chaud.

Dès lundi soir, Bernard Laporte avait, par le biais d'un communiqué particulièrement virulent, reproché à la Ligue et à son président Paul Goze d'avoir " adoubi très rapidement cette annonce de fusion ", avant d'annoncer que ce même Paul Goze serait " convoqué afin de donner toutes les explications. "

Alors que l'espace de quelques heures, la rumeur selon laquelle la FFR aurait pu reprendre la licence du Stade Français pour créer une équipe fédérale s'était répandue, Bernard Laporte nous a fait savoir par SMS que cette hypothèse relevait du " n'importe quoi ". Concrètement, les leviers dont dispose aujourd'hui la FFR pour empêcher la fusion sont rares, sinon inexistantes. Les deux clubs se sont mis d'accord et faute d'amener un investisseur suffisamment généreux (et téméraire) pour faire une offre de rachat du Stade Français, l'affaire semble entendue. Réglementairement, la FFR peut certes

s'opposer à délivrer un nouveau numéro d'affiliation pour l'entité qui naîtra de la fusion. Mais la Fédération ne pourra pas empêcher que la nouvelle entité s'engage avec celui du Racing.

Papé, relais de Laporte ?

Reste donc la stratégie du chaos, avec un Pascal Papé plutôt efficace et manifestement sincère dans le rôle du meneur. Hier, fidèle à son style, il n'a pas mâché ses mots contre Jacky Lorenzetti, le président du Racing, et Thomas Savare, son président au Stade Français. " C'est un délire de riches complet. On est dans un autre monde, que seules deux personnes veulent contrôler. Ce n'est pas possible dans notre sport, avec les soi-disant valeurs qu'on véhicule ".

Le deuxième ligne international figurait dans l'équipe de campagne de Bernard Laporte avant l'élection. Il est aujourd'hui élu et ressemble donc à un relais efficace pour mener, depuis l'intérieur de l'équipe parisienne, une fronde dont on ne sait si elle pourra aboutir à un sauvetage du Stade Français. On est en revanche certain que cette affaire n'a pas fini de secouer le rugby français...

**Année Universitaire 2016-2017**  
**Licence 3 STAPS spécialité Management (MDS)**  
Session normale Avril 2017 – 1 heure  
**SLAPM6IM – Remise à Niveau Stratégie**  
B.Grosjean

Aucun document, ni matériel n'est autorisé

Montrez pourquoi les clubs de football français souffrent d'un déficit de compétitivité important par rapport à leurs voisins européens.

Votre réponse doit impérativement être structurée et argumentée.